

Aurillac, le 30 juillet 1917

14  
à Monsieur le Préfet du Cantal  
à Aurillac



Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter  
de votre bienveillance la faveur  
de deux passeports pour Genève,  
un pour Madame Curia et  
l'autre pour moi-même.

Ma femme, très fatiguée,  
doit consulter un spécialiste  
et faire un séjour dans un sana-  
torium des bords du lac Léman.  
Il est naturel que je l'accompa-  
gne, ou elle préférerait renoncer  
à son voyage.

Avec mes remerciements anticipés  
veuillez agréer, Monsieur le Préfet,  
l'assurance de mes sentiments  
respectueux et dévoués

A. Curia  
Directeur du P. C. d'Aurillac  
22 rue de Lacoste

Vu :  
avis favorable  
Aurillac le 30 juillet 1917

